



Comité de projet

Projet agrivoltaïque de Montclavin sur les communes de Nancy et Garchy (58)



Sommaire

- Présentation du projet
- Résumé des enjeux
- Résumé de la communication et de la concertation
- Planning prévisionnel

L'ENERGIE D'AGIR



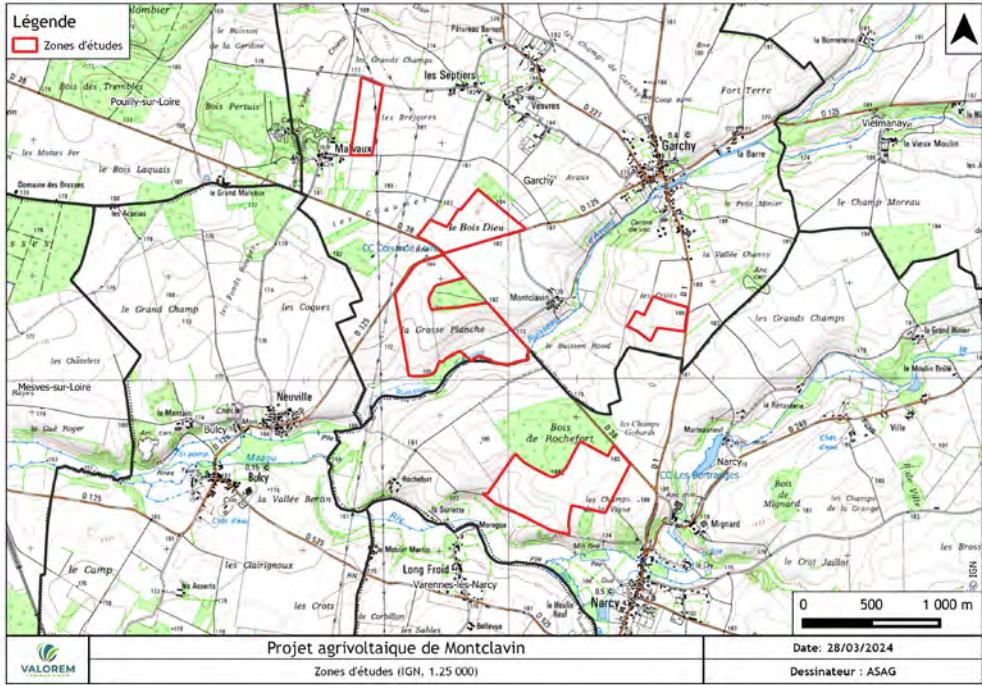
Présentation du projet

MNCLA – Localisation du projet

- Le projet se situe sur les communes de Narcy et Garchy, à proximité du lieu-dit Montclavin :

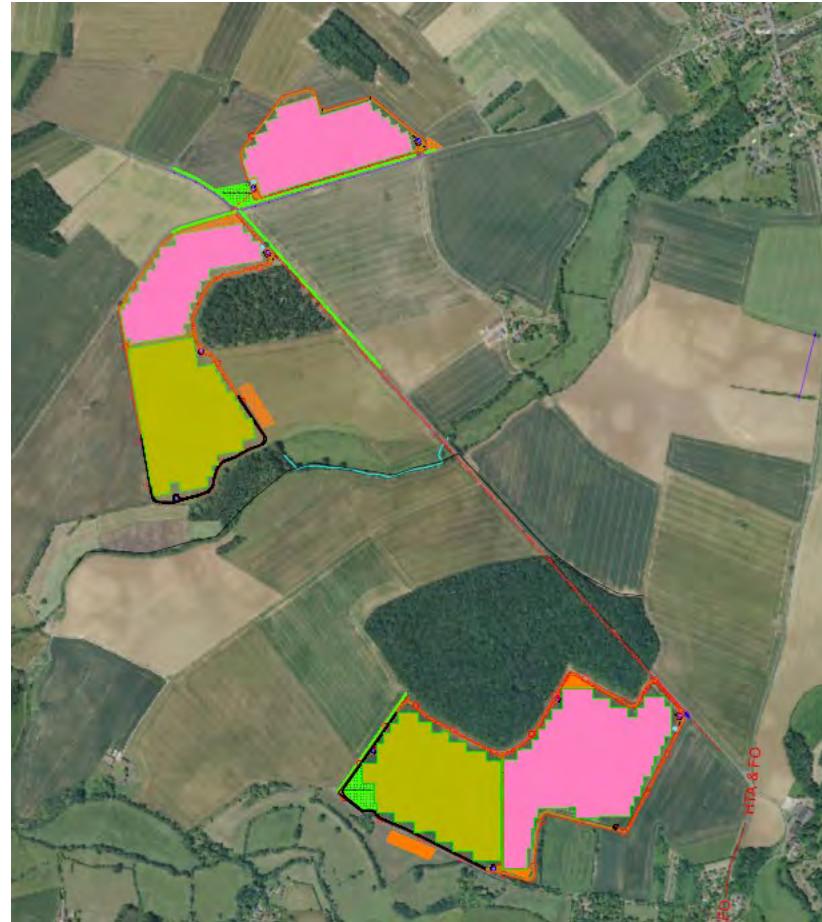
- Parcelles cadastrales de NARCY et de GARCHY (58) :
 - Garchy : 0C 646 2061 2157 1347 2059 1624 1625 1629 1630 1631 1632 1633, ZL 2 3 4 24 25, YA 2
 - Narcy : A 10 11 ZA 5 6 ;
- Surface total : 110 ha environ
- Carte communale : Zone Naturelle*

Agrivoltaïque autorisé si compatible avec une Activité Agricole



MNCLA – Localisation du projet

- Le projet se situe sur les communes de Narcy et Garchy, à proximité du lieu-dit Montclavin :
 - Parcelles cadastrales de NARCY et de GARCHY (58) :
 - Garchy : YA 2, 0C 2061 0646 2157 1347 2059
 - Narcy : ZA 5 6 et 0A 10 11 ;
 - Surface total : 70 ha environ
 - *Carte communale : Zone Naturelle Agrivoltaïque autorisé si compatible avec une Activité Agricole*



MNCLA – Intégration du projet dans le contexte local

Objectifs régionaux

- *Région Bourgogne Franche Comté : Le SRADDET de la Région a pour objectif le développement de 3 798 MW de photovoltaïque pour 2030 et 10 800 MW pour 2050*
- *PCAET : Projet qui s'inscrit dans la valorisation du solaire photovoltaïque : Soutenir et encadrer le développement du photovoltaïque sur le territoire*
 - *Objectif : 37 GWh en 2030*
- *Projet Alimentaire Territorial de la Nièvre : Le projet agrivoltaïque répond aux enjeux suivants :*
 - *Enjeu 1 : Augmenter la part de valeur ajoutée produite sur le territoire*
 - *Enjeu 2 : Accompagner la diversification pour rapprocher la production des besoins du territoire*
 - *Une majorité de notre consommation de fruits rouges provient de l'étranger*

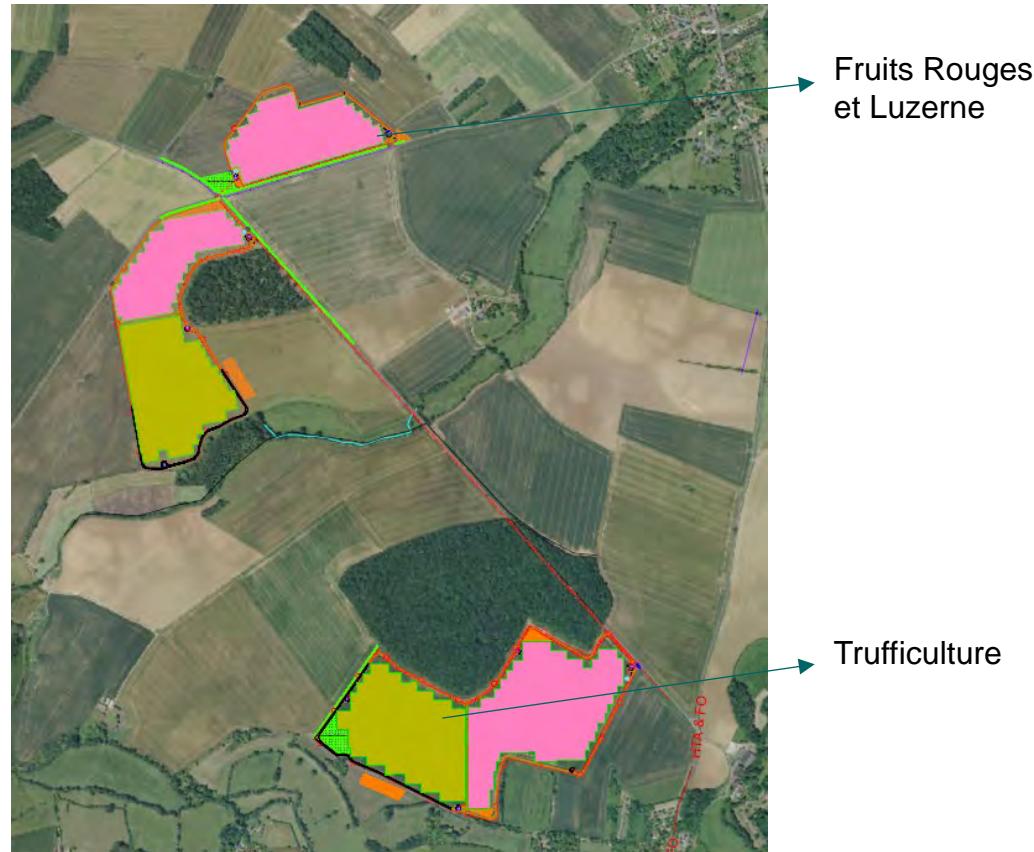
MNCLA – Choix du site

VALOREM a souhaité travailler sur cette zone car :

- *L'exploitant agricole a contacté fin 2022 la société pour réaliser une étude de faisabilité sur ces parcelles ;*
- *Ce projet s'intègre dans les objectifs régionaux et répond à la Charte AgriPV de la CA 58 ;*
- *Absence de zonages environnementaux à enjeu, de Dossier Loi sur L'Eau, de Demande de Défrichement, et de DDEP ;*

MNCLA – Caractéristiques techniques du projet

- Projet Agricole : Fruits Rouges + Luzerne / Chênes truffiers
 - *L'agriculteur a déjà 2 ha de chênes truffiers*
- Taux d'Occupation du sol : 23 %
- 2 Zones témoin :
 - Nord de la ZIP : Fruits Rouges + Luzerne
 - Sud de la ZIP : Chênes truffiers
- Puissance : 33,3 MWc
- Coût provisionnel : 33 M€
- Distance inter-rang : 10,4m
- Point Bas : 1,10 m
- Structure : Trackers



L'ENERGIE D'AGIR

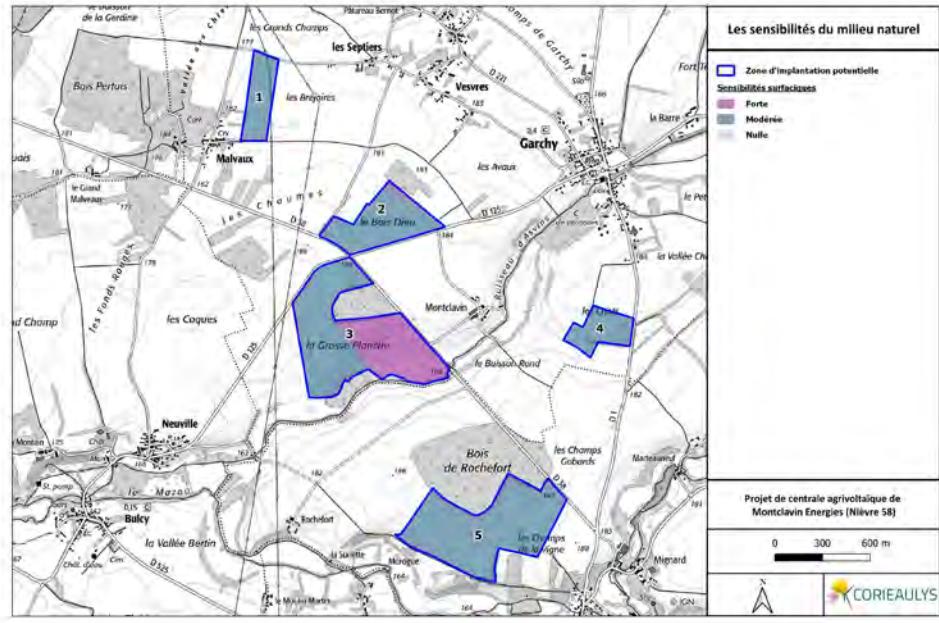


Résumé des enjeux

MNCLA – Enjeux environnementaux



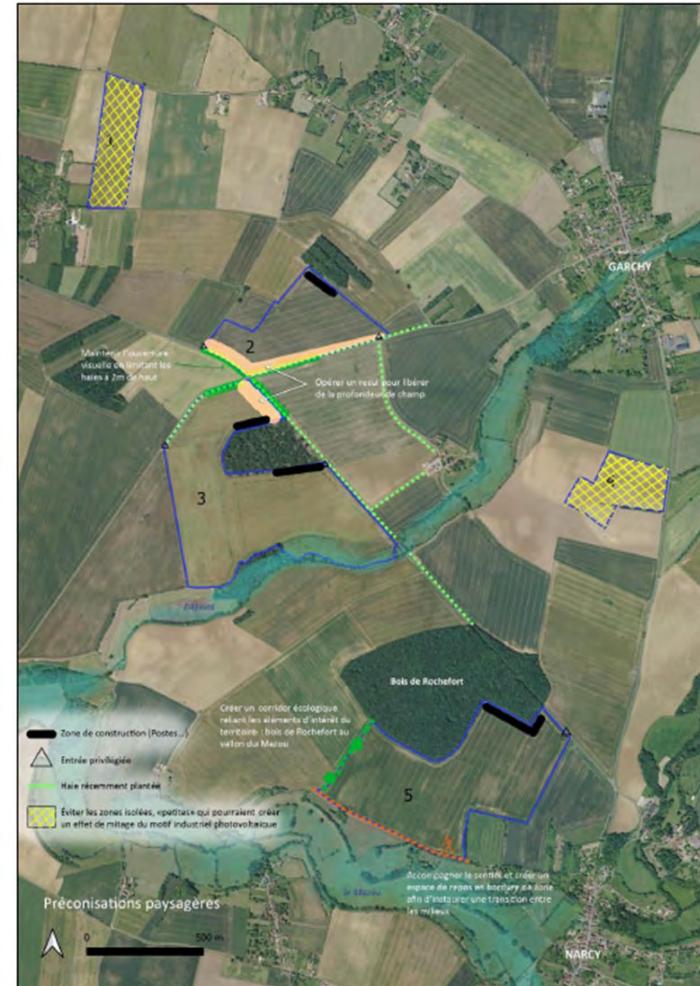
- Projet ne nécessitant pas de :
 - *Dossier Loi sur L'eau*
 - *DDEP*
 - *Demande de défrichement*
- Principales mesures ERC :
 - *Evitement des zones où l'Oedicnème criard et le Crapaud calamite ont été repérés*
 - *Espacement de 10m entre les boisements et la clôture*
 - *Plantation de haies brise-vue reliant des haies existantes*





➤ Mesures ERC :

- *Limitation du mitage de l'implantation en excluant les zones excentrées n°1 et 4*
- *Plantation de haies brise-vue*





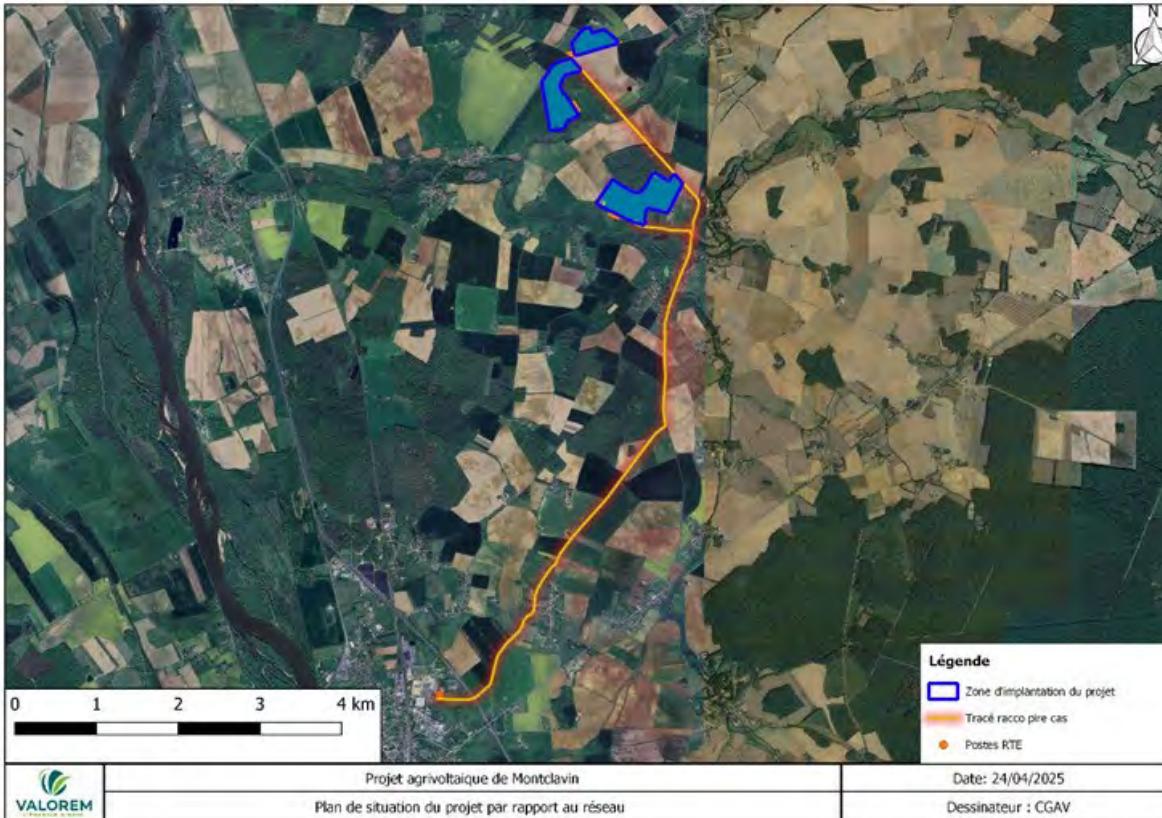
- *Projet Agricole :*
 - *Rotation Framboisiers/Cassissiers avec une culture de luzerne entre les deux ;*
 - *Trufficulture ;*
- *Services rendus :*
 - *Adaptation aux aléas*
 - *Lutte contre le changement climatique*
 - *Réduction du stress hydrique*
- *Dimension de la centrale :*
 - Charte AgriPV : 70ha max par exploitation agricole ;
 - Distance entre les pieux : 10m pour avoir 2 rangées de fruits rouges et l'espace nécessaire pour la mécanisation agricole ;



MNCLA – Raccordement



Scénario privilégié



- Raccordement sur le réseau de transport (63kV) via la création d'un poste HTB privé sur la commune de La Charité-sur-Loire ;
- Ce poste HTB, propriété de VALOREM sera raccordé sur le poste Rte de La Charité-sur-Loire via une liaison souterraine d'environ 100m;
- Ce poste a pour objectif d'élever la tension du parc afin de pouvoir l'injecter directement sur le réseau de transport Rte;
- Le tracé de raccordement n'est pas définitif et nécessitera l'accord des communes concernées ;



L'ENERGIE
D'AGIR

Concertation / Gouvernance

MNCLA – Concertation / Gouvernance

Historique

- *Avril 2023 : Délibération Favorable de la commune de Garchy ;*
- *Juin 2023 : Délibération Favorable de la commune de Narcy ;*
- *Novembre 2023 : Première réunion du Comité de suivi ;*
- *Décembre 2023 / Janvier 2024 : Création site internet, diffusion lettre d'information et article de Presse ;*
- *Février 2024 : Distribution Flyers et permanence d'information ;*
- *Mars 2024 : Campagne de Financement Participatif ;*
- *Juillet et Novembre 2024 : Deuxième et Troisième réunion du Comité de Suivi ;*
- *Mai 2025 : Délibération favorable prise de capital Garchy ;*
- *Juin 2025 : Délibération favorable prise de capital Narcy ;*

Gouvernance

- *Actuellement, le projet appartient 100% à VALOREM*
- *Délibération des communes pour intégrer le capital des projets à hauteur de 5% pour chaque collectivité*



L'ENERGIE D'AGIR



Calendrier

MNCLA – Planning prévisionnel

- *T4 2025 : Dépôt du Permis de Construire*
- *T2 2026 : CDPENAF et Enquête Publique*
- *T1 2027 : Obtention du Permis de Construire*
- *T1 2029 : Début du chantier*